Parti Libéral du Québec

COMITÉ EXÉCUTIF
ASSOCIATION LIBÉRALE D'ORFORD
RÉUNION DU 20 DÉCEMBRE 2004

Résolution relative au Parc du Mont-Orford

Notant qu'en 2003, en vertu des données de Statistique Canada, le tourisme procurait des recettes touristiques de l'ordre de 139,3 millions de dollars à la MRC de Memphrémagog et représentait une valeur de plus de 3 600 emplois directs ou indirects ;

déclarant que la mise en valeur du récréo-tourisme dont celui de la zone du parc du Mont-Orford doit-être marquée par un développement durable ;

rappelant que l'expansion du parc du Mont-Orford fut l'œuvre de la Commission pour l'agrandissement du parc Orford, appuyée solidement par de nombreuses municipalités et organismes de Memphrémagog et des Cantons-de-l'Est, ainsi que par l'industrie du tourisme surtout et des tenants de la conservation ;

considérant le sérieux et la qualité des promoteurs qui veulent faire d'une partie du parc du Mont-Orford une zone qualitative et attirante sur le plan récréo-touristique ;

affirmant que la région des Cantons-de-l'Est et le Québec ont l'expertise nécessaire pour développer un ensemble récréo-touristique durable dans la zone du Mont-Orford et que le projet de Mont-Orford Inc. est une belle occasion de le démontrer et par la suite exporter ce savoir ;

plébiscitant que la région de Magog-Orford a toujours besoin de diversification économique durable créatrice d'emplois ;

tenant compte que l'échange des terrains proposés entre Mont-Orford Inc. et la « Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) » démontre que cette approche est favorable, en termes de conservation, au patrimoine naturo-spatial appartenant au gouvernement du Québec.

Il est résolu à l'unanimité que les membres du comité exécutif de l'Association libérale d'Orford, appuie le projet de développement récréo-touristique durable mis de l'avant par le groupe Mont-Orford Inc. et souhaite sa réalisation dans les délais prescrits.

Adoptée

Association libérale d'ORFORD

Parti Libéral du Québec

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

L'Association libérale du comté d'Orford appuie le projet de développement récréotouristique de Mont-Orford inc.

Magog, le 18 janvier 2005 - L'Association libérale du comté d'Orford donne son appui au projet de développement récréotouristique que projette réaliser Mont-Orford inc. au cours des dix prochaines années.

Lors de leur dernière réunion tenue le 20 décembre dernier, les membres de l'exécutif ont adopté à l'unanimité une résolution en ce sens qui a été transmise au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) dans le cadre de son analyse des répercussions d'un échange de terrains sur la biodiversité et l'intégrité écologique du parc national du Mont-Orford.

Dans sa résolution, l'Association libérale du comté d'Orford insiste sur le fait que la mise en valeur du récréotourisme, comme celui de la zone du parc du Mont-Orford, doit être marquée par un développement durable.

L'Association rappelle que la région des Cantons-de-l'Est et le Québec possèdent l'expertise nécessaire pour développer un ensemble récréotouristique durable dans la zone du Mont Orford et que le projet présenté par des promoteurs sérieux est une belle occasion de le démontrer. De plus, la Société de la faune et des parcs du Québec a déjà fait savoir que l'échange de terrains proposé est plus qu'équitable en terme de conservation.

Bien que le tourisme procurait des emplois directs et indirects à environ 3600 personnes dans la MRC de Memphrémagog et des retombées économiques de l'ordre de 139,3 millions $ en 2003, l'Association libérale du comté d'Orford soutient que la région a besoin de projets semblables pour créer de nouveaux emplois durables et diversifiés dont la région sera fière.

-30-

Source : Réjean Beaudoin
Vice-président